MACHILLY

Juin / Juillet

Parution N° 116

LE MOT DU MAIRE

DANS CE NUMÉRO :

Compte rendu séances	2
Temps d'activités périsco-	11
Machilly au quotidien	12
70éme anniversaire libération de Machilly	13
Du côté des associations	16
Fête Nationale	20

Cette période est propice à des belles manifestations comme le triathlon qui vient de se dérouler sur l'esplanade du lac et dans le lac bien sûr.

Je rappelle que la baignade est interdite sur le plan d'eau sauf pour cette épreuve sportive qui a réuni plus de 600 participants dans une ambiance conviviale.

Je vous donne les prochains rendez-vous en vous rappelant que vous pouvez vous inscrire pour aider à l'organisation de ceux-ci :

-**Passage du Tour de l'Avenir** le jeudi 28.08.2014: départ de Bons en Chablais à 14h00.

(Le contact pour cette course cyclisteest: al.rose@orange.fr tél: 0679672382)

- **Rencontres de Pétanque** le dimanche 31.08.2014 avec la participation de la commune d'Andrate (voir p.17)

-**Couleur's d'Automne** les 20 et 21.09.2014

Il est recherché des bénévoles pour les deux jours de la manifestation ainsi que pour l'hébergement des artistes du 15 au 20 septembre. (contact :Annemasse tourisme au 0450950710)

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles vacances. Que ces instants soient source de repos et de sérénité !

Jacques BOUVARD

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 02/06/2014

Approbation du procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité,

2014.06.01 – TRANSFERT DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE ECLAIRAGE PUBLIC AU SYANE

Le Maire rappelle que lors de la séance du 17 février 2014, dans la délibération n° 2014.02.8-1.2.1, le conseil municipal avait retenu l'option Basic pour une prise d'effet courant 2014, à la date qui sera fixée par délibération ultérieure du SYANE.

Deux intervenants expliquent le contexte de l'éclairage public et présentent un historique sur les 11 années passées ainsi que la mise aux normes des tableaux électriques fin 2012 suite à une harmonisation des 6 communes de l'ex-CCV.

Le SYANE présente un programme qui s'appelle EPURE. C'est un plan d'actions pour "éclairer mieux, moins cher, plus juste et en sécurité". Il se décline en 4 axes :

1) Connaître son patrimoine,

2) Rénover et mettre en sécurité les installations,

3) Concevoir et réaliser des projets performants,

4) Assurer le suivi du patrimoine et maintenir la performance dans le temps.

Les trois premiers axes sont réalisés. Pour le quatrième, une consultation unique a été lancée sur les 6 communes sur deux options: corrective (basic) ou préventive (optimale).

Les autres communes ont délibéré pour la maintenance préventive permettant :

- une réduction significative des pannes,
- maintien dans le temps de la performance des installations (visite annuelle des coffrets et armoires),
- surveillance et maintien en bon état du patrimoine,
- limitation des interventions,
- maîtrise des budgets.

Monsieur le Maire rappelle que l'option préventive OPTIMAL, comprend :

La maintenance préventive soit le remplacement systématique des lampes sous 4 ans (durée du contrat, au bout de 4 ans les lampes sont énergivores), la visite annuelle d'entretien et de contrôle des armoires et coffrets, un entretien préventif de tous les points lumineux (support et lampe), les interventions sous garantie au titre du préventif,

la programmation des heures de fonctionnement et un rapport annuel d'exploitation enrichi d'un bilan des relevés de chaque compteur avec rapport d'analyse de l'évolution des consommations.

Le délai d'intervention est ramené à 5 jours et toujours à 48 h pour les grosses pannes.

Pour nos 236 foyers lumineux, l'option basic est évaluée à 3 665,00 € et l'option OPTIMAL à 8 064,37€.

L'engagement est de 4 années et un rapport en fin d'année sera communiqué.

Le coût de l'entretien préventif avec le rôle chargé d'exploitation est de 6 882,72 €/an.

La cotisation SYANE (logiciel, suivi, mise à jour, ingénierie) se monte à 1 181,65 €/an.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- **d'annuler** la délibération n° 2014.02.8-1.2.1 en date du 17.02.2014,

- **de transférer** la compétence optionnelle « Eclairage Public » selon l'option préventive B : investissement et Exploitation / maintenance, niveau de service OPTIMAL, pour une prise d'effet courant 2014. La date sera fixée par délibération ultérieure du SYANE, pour un montant global de 8 064.37 €,

- **de charger** Monsieur le Maire de régulariser les conventions à intervenir.

2014.06.02 – DESIGNATION DES RESPONSABLES ET MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Vu la délibération n° 2014-05-03, en date du 28 avril 2014,
Monsieur le Maire propose de désigner au sein du Conseil Municipal deux membres supplémentaires aux commissions communales suivantes :

Aménagement du territoire : Alain PETIT,

Urbanisme, PLH, PLU : Jean– François MOUCHET.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le nouveau tableau des responsables et membres des différentes commissions communales :

DESIGNATION	RESPONSABLE	MEMBRES
FINANCES ET PERSONNEL	BOUVARD Jacques	DEREMBLE Catherine STEHLE Gérard MOUCHET Jean-François
Gestion Administrative : PATRIMOINE BATIMENTS	DEREMBLE Catherine	BEGUIN Eve PICCOT Corinne MORAND Karine BESSON Virginie

DESIGNATION	RESPONSABLE	MEMBRE
Gestion Technique : BATIMENTS VOIRIE ESPACES PUBLICS	MOUCHET Jean-François	MORAND Karine DEREMBLE Catherine
ENVIRONNEMENT	STEHLE Gérard	BEGUIN Eve PICCOT Corinne PLAGNAT-CANTOREGGI Pauline
ANIMATION INFORMATION	STEHLE Gérard	PLAGNAT-CANTOREGGI Pauline LA ROSA Fabrice ANSELMETTI Nathalie DEREMBLE Grégory
VIE SCOLAIRE	DEREMBLE Catherine	LA ROSA Fabrice MORAND Karine DE SAINTE -MARIE Jasmine BESSON Virginie PETIT Alain
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	BOUVARD Jacques	PICCOT Corinne WILLEN Benjamin DEREMBLE Grégory DE SAINTE- MARIE Jasmine BESSON Virginie PETIT Alain DEREMBLE Catherine
URBANISME PLH – PLU	DEREMBLE Catherine	BEGUIN Eve PLAGNAT-CANTOREGGI Pauline MOUCHET Jean-François
CULTURE	DEREMBLE Catherine	LA ROSA Fabrice ANSELMETTI Nathalie DE SAINTE -MARIE Jasmine

2014.06.03 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DU SIGSPRA

Vu la délibération n° 2014-05-04, en date du 28 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné un titulaire et un suppléant au SIGSPRA ;

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de désigner au sein du Conseil Municipal deux titulaires et deux suppléants au SIGSPRA :

- BOUVARD Jacques est titulaire, STEHLE Gérard est désigné titulaire ;
- BEGUIN Eve est suppléante, PICCOT Corinne est désignée suppléante.

2014.06.04 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS D'ANNEMASSE AGGLO

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de désigner des représentants du Conseil Municipal dans différentes commissions d'Annemasse-Agglo.
Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité,

De désigner :

- Service voirie mutualisée : MOUCHET Jean François,
- Cellule de veille de l'habitat indigne: DEREMBLE Catherine,
- Finance, mutualisation : BOUVARD Jacques, BESSON Virginie,
- Information, communication : STEHLE Gérard, DEREMBLE Grégory,
- Ressources humaines : BEGUIN Eve,
- Cohésion sociale, handicap, emploi, formation, précarité, gérontologie : PETIT Alain
Culture, sport, jeunesse, scolaire : DE SAINTE -MARIE Jasmine, ANSELMETTI Nathalie, LA ROSA Fabrice,
- Aménagement du territoire, habitat : BESSON Virginie,
- Environnement mobilité : STEHLE Gérard, PLAGNAT-CANTOREGGI Pauline,
- Développement économique, tourisme, formation : DEREMBLE Catherine,
- Eau, assainissement : BOUVARD Jacques, STEHLE Gérard,
- Elimination, valorisation des déchets : PICCOT Corinne.

2014.06.05 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DANS DIFFERENTES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de désigner des représentants du Conseil Municipal dans différentes associations de la Commune :

- Un représentant à l'ADMR des Voirons,
- Un représentant à l'Arbre de vie, Résidence St -François de Sales, puisque la commune est membre de droit.

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité,

De désigner : - BOUVARD Jacques représentant à l'ADMR des Voirons,
- MORAND Karine représentante à l'Arbre de vie, Résidence St- François de Sales.

2014.06.06 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
ETABLISSEMENT DE LA LISTE DE PRESENTATION

Vu la délibération n° 2014-05-07, en date du 28 avril 2014,

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu d'apporter quelques modifications à la liste transmise au centre des impôts.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de modifier la liste de 24 noms, dans les conditions précisées à l'article 1650 du code général des impôts, comme suit :

Liste des commissaires titulaires :

- DEREMBLE Catherine, sans profession, domiciliée 285 route du Salève à Machilly ;
- ANSELMETTI Nathalie, professeur des écoles, domiciliée 354 route des acacias à Machilly ;
- PLAGNAT-CANTOREGGI Pauline, professeur, domiciliée 239 route de Couty à Machilly ;
- BLANCHARD André, domicilié 253 route des Collines 74550 Cervens(bois) ;
- BEYELER Franck, agriculteur, domicilié 630 route de Révilloud à Machilly ;
- LIONNET Jean, retraité, domicilié 272 route des Voirons à Machilly ;
- TROLLIET Gabrielle, domiciliée 432 route de Bussioz 74140 St Cergues ;
- PICCOT Corinne, comptable, domiciliée 230 route des acacias à Machilly ;
- VUILLOUD Louis, retraité, domicilié 124 route de la cave aux fées à Saint-Cergues ;
- DEREMBLE Georges, retraité, domicilié 285 route du Salève à Machilly ;
- MOUCHET Bernard 135, domicilié 135,route de Chevilly à 74800 à Arenthon (bois)
- NEURY Christian, retraité, domicilié 396 route de Couty à Machilly.

Liste des commissaires suppléants :

- BEGUIN Eve, comptable, domiciliée 104 quartier Guyon à Machilly ;
- STEHLE Gérard, ingénieur, domicilié 40 chemin des Ruppes à Machilly ;
- MOUCHET Jean-François, retraité, domicilié 601 route de Couty à Machilly ;
- PLAGNAT Jean-Paul, retraité, domicilié 137 route des vignes à Machilly ;
- KOPEC Martine, retraitée, domiciliée 72 quartier des tours à Machilly ;
- DELANNOY Dulcinda, infirmière, domiciliée 35 route du Salève à Machilly ;
- PETIT Alain, retraité, domicilié 294 route de Révilloud à Machilly ;
- BESSON Virginie, secrétaire administrative, domiciliée 70 route du Crêt-Muset à Machilly ;
- PERRET Michel, domicilié 236 Ave des Fully 74890 Bons en Chablais (bois) ;

- BURGNARD Jean -François, domicilié 356. route du Communal 74890 Bons en Chablais(bois) ;
- ALVIN Nicole, retraitée, domiciliée 67 route de la cave aux fées à Saint-Cergues ;
- BONTEMPS Johann, rédacteur, domicilié 447 route de Montagny à Cranves Sales.

Monsieur le Maire précise que cette liste sera envoyée à Monsieur le Directeur des Services fiscaux afin que ce dernier procède à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Détermination du coût des services de garderie périscolaire et cantine scolaire

Catherine DEREMBLE, adjointe, remet un tableau présentant une simulation des coûts relatifs à la reprise en gestion communale de la cantine et du périscolaire.

La masse salariale supplémentaire est évaluée à 12 624,00 €, à savoir que cette somme est doublée par les charges de l'employeur.

Il faut rajouter l'équipement des ateliers et de l'espace ludique qui s'élève à 1500,00 €.

Des devis ont été reçus. Le matériel dédié aux ateliers n'a pas été évalué.

L'Etat accorde à ce jour 50,00 € par enfant mais uniquement la première année lors de la mise en place.

Ensuite, Mme DEREMBLE Catherine et les membres de la commission scolaire présentent les documents devant être remis aux parents. Quelques modifications sont apportées.

Après discussion, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité,

- **De fixer** les coûts qui seront appliqués à la rentrée de septembre 2014, à savoir:

  Cantine scolaire : 5,60€ ,

  Garderie périscolaire :

  - pour 1 enfant, l'heure commencée: 2,20€,
  - le deuxième enfant et les suivants, l'heure commencée: 2,00€,

  TAP seul : 2,40 € par enfant pour une heure,

- **de valider** les documents d'information et d'inscription,

-**de retenir** le devis de 1459,72 € du fournisseur DE NEUTER pour l'équipement des espaces ludiques.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 20/06/2014

Approbation du procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité,

- Rapport des élus en charge de commissions : néant

Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. (voir annexe)

2014.07.01 – MODIFICATION DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération n° 2014-05-01 en date du 28 avril 2014, concernant les délégations du Conseil Municipal au Maire.

Concernant le deuxième article :

« de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget. »

Les services de la Préfecture nous informe que la notion de « montant inférieur à un seuil défini par décret » n'est plus applicable, ayant été abrogé. Monsieur le Maire précise qu'un seuil maximum jusqu'auquel cette délégation lui sera accordée peut toutefois être précisé.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité de modifier comme suit, l'article deux de la délibération n° 2014-05-01 en date du 28 avril 2014, concernant les délégations du Conseil Municipal au Maire : « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 15 000 euros, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget. »

2014.07.02 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que vu l'avis du comité médical plaçant Madame Claudine SCREVE en maladie grave pour une durée d'un an, il s'avère nécessaire de recruter une secrétaire de mairie, afin de pourvoir à son remplacement.

En conséquence, le tableau des effectifs du personnel communal de la mairie de Machilly doit être modifié par l'ajout du grade de Rédacteur Principal de 1ère classe. Il est proposé au Conseil Municipal d'examiner cette création de poste.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs par la création d'un poste de Rédacteur Principal de 1ère classe.

2014.07.03 – ATTRIBUTION DE MARCHES DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE CLASSE ET D'UN PREAU A L'ECOLE PRIMAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la procédure d'appel d'offres en 11 lots séparés lancée le 2 avril 2014 en ce qui concerne les lots 1 à 9, et le 9 mai 2014 en ce qui concerne les lots 10 et 11, pour l'aménagement d'une salle de classe et d'un préau à l'école primaire de le Commune.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie à deux reprises le 3 mai 2014 pour l'ouverture des enveloppes des 9 premiers lots, et le 7 juin 2014 pour l'ouverture des enveloppes des lots 10 et 11, a analysé l'ensemble de dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 60 % pour la valeur technique de l'offre et 40 % pour le prix des prestations), comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des entreprises suivantes :

- Pour le lot n° 01 – Terrassement, VRD, Enrobés : la SARL CHAPPUIS TP domiciliée 380 bis route des grands champs – 74140 Machilly, pour un montant de 19 975,75 € HT ;

- Pour le lot n° 02 – Démolition, Gros-Œuvre, Maçonnerie : les Etablissements MIGUEL MACONNERIE domiciliés 74250 St-Jean-de Tholomé, pour un montant de 40 377,59 € HT ;

- Pour le lot n° 03 – Charpente, Couverture, Bardage, Zinguerie : la SAS FAVRAT CONSTRUCTION BOIS domiciliée 84 route du lac – 74500 Orcier, pour un montant de 24 058,93 € HT ;

- Pour le lot n° 4 – Menuiseries extérieures PVC, Vitrerie, Stores : Les Etablissements GUY PERRACINO domiciliés 28 avenue de la Dranse – 74200 Thonon-les-Bains, pour un montant de 10 396,00 € HT ;

- Pour le lot n° 5 – Menuiseries intérieures : la SARL ISO MENUISERIE domiciliée ZI les Bracots, 213 rue Cornillat – 74890 Bons-en-Chablais, pour un montant de 1 978,50 € HT ;

- Pour le lot n° 6 – Cloisons, Doublages, Plafonds : la SA BONGLET domiciliée 330 rue des Frères Lumière – 39000 Lons-le-Saunier, pour un montant de 7 691,00 € HT ;

- Pour le lot n° 7 – Chapes, faïences : la SARL Les Carreaux Européens domiciliée 106 rue des Cèdres 74500 Amphion, pour un montant de 2 848,00 € HT ;

- Pour le lot n° 8 – Sols Souples : la SARL ARTI-SOLS domiciliée 417 avenue du centre 74330 Epagny, pour un montant de 2 446,10 € HT ;

- Pour le lot n° 9 – Peintures Extérieures et Intérieures : la SA BONGLET domiciliée 330 rue des Frères Lumière – 39000 Lons-le-Saunier, pour un montant de 4 071,50 € HT ;

- Pour le lot n° 10 – Electricité, Courants Faibles : la SARL MUGNIER'ELEC domiciliée rue des Près Vignan, ZI des Bracots – 74890 Bons-en Chablais, pour un montant de 10 118,94 € HT ;

- Pour le lot n° 11 – Plomberie, Sanitaire, chauffage, ventilation : la SARL HAUTEVILE domiciliée ZI des Niollets – 74140 DOUVAINE, pour un montant de 19 289,08 € HT.

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée de suivre les avis de la Commission d'Appel d'offres pour les 11 lots pour lesquels une entreprise est identifiée comme étant la plus avantageuse économiquement est donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- d'attribuer les 11 lots de l'appel d'offres relatif à l'Aménagement d'une salle de classe et d'un préau à l'école primaire conformément au descriptif rédigé ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2014.

Questions diverses :

Entrée en classe de 6ème :

Pour la dix-neuvième année consécutive, le Conseil Général offrira, en septembre prochain, un agenda scolaire à chaque élève du département entrant en sixième.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Annexe

Elections des délégués du Conseil Municipal à l'élection des sénateurs.

Trois candidats se sont présentés:

- BOUVARD Jacques
- PLAGNAT-CANTOREGGI Pauline
- MORAND Karine

Ils ont été élus à l'unanimité.

PROCHAINE SEANCE
le 07 juillet 2014

Rentrée scolaire 2014
Le temps d'activités périscolaires (TAP)

La mise en place à la rentrée de septembre 2014, de la semaine de 4 jours et demi comprend désormais un temps d'activités périscolaires
Dans l'intérêt de l'enfant et en concertation avec les enseignants et les délégués des parents d'élèves, la commune a positionné ce temps, le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h20 à 14h20. Le TAP est facultatif et relève de la responsabilité de la commune. Des activités variés sont proposées sous forme d'ateliers.

Ces nouvelles dispositions ont amené le Conseil Municipal à faire le choix d'une reprise en gestion communale de l'ensemble des prestations périscolaires.

Nouvelle grille tarifaire pour l'année scolaire 2014/2015

Services	Coûts
Garderie Périscolaire	Coût horaire pour 1 enfant: 2,20 €
Cantine et TAP inclus	Coût journalier: 5,60 €
TAP seul	Coût horaire: 2,40 €

Nous vous informons que des intervenants extérieurs pourront proposer des activités durant le TAP. Pour la musique et la pétanque, les inscriptions ainsi que les règlements se feront directement auprès de ces associations.

Une pré-inscription a eu lieu lors d'une permanence, le 21 juin 2014, en mairie.
L' inscription définitive ainsi que le dossier complet sont à retirer en Mairie dès juillet. Ils devront impérativement être remis avec le règlement (par chèque à l'ordre du Trésor Public) au plus tard le 23 août 2014 en mairie. Une permanence sera tenue ce jour-là.

Permanence en Mairie le 23 Août 2014 de 9h à 12h

Aucune inscription ne sera prise après cette date

DON DU SANG

L'association des donneurs de sang sera présente à la Salle des Fêtes de Machilly :

Le 29 juillet 2014

Le 07 octobre 2014

A partir de 17H30

Informations

La mairie informe ses concitoyens que lors de différents de voisinage, d'animaux errants etc…, la police municipale doit être contactée en priorité au :

Tél: 04-50-39-97-90

Annonce

Appartement T4 à louer
(logement jouxtant la Salle d'animation rurale)

134 Route de Révilloud à Machilly dès le 15/08/2014

Loyer: 733,36 € H.C

Pour tout renseignement, appeler la mairie au:

Tél: 04.50.43.51.94

70ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

SAINT-CERGUES - MACHILLY
VENDREDI 15 AOUT 2014

Manifestation organisée par le Comité Cantonal d'Annemasse de l'ANACR et les municipalités de SAINT-CERGUES et MACHILLY

Avec la participation
De l'Harmonie de Machilly– Saint-Cergues

17 h 00 **SAINT-CERGUES**

Monument des bois DAVAUD
Dépôt de gerbes, allocution
Vin d'honneur

18 h 30 **MACHILLY**

Monument aux Morts
Dépôt de gerbes, allocution
Vin d'honneur

Les associations de Combattants et Victimes de toutes les guerres, Prisonniers, Résistants et Déportés sont invitées avec leurs fanions.

Imprimerie Municipale

LIVRE DE SIMONE ET ROBERT AMOUDRUZ

« Résistance entre Voirons et Frontières

Machilly 1937-1945 »

Le livre est disponible en mairie au prix de 10 euros.

Groupe Aulagne R1-3
Photo du 24/04/1944

SOUVENIRS DE MACHILLY

Photo du 14/07/1936

Sur votre lac,
Un cadre superbe et rassurant

Stages, Cours particuliers, location
Enfants, adolescents, adultes

Tel:06 08 98 57 30 / Site Web: www.cdv74.com

RENCONTRE PETANQUE MACHILLY-ANDRATE

DIMANCHE 31 AOUT 2014

- Concours
- Rencontres amicales entre les enfants des 2 communes
- Rencontres amicales entre les seniors des 2 communes

Repas à la salle d'animation rurale

Un appel aux enfants est lancé pour les rencontres amicales.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :
Monsieur GARIN Laurel (Président de Machilly pétanque)
au 06.77.42.48.73
ou 04.50.92.36.13
Et à Madame MORAND Karine
au 06-04-43-26-30

Venez nombreux soutenir l'ensemble des équipes.

MACHILLY

Dimanche 14 septembre

Le marché aux puces du Foyer Rural

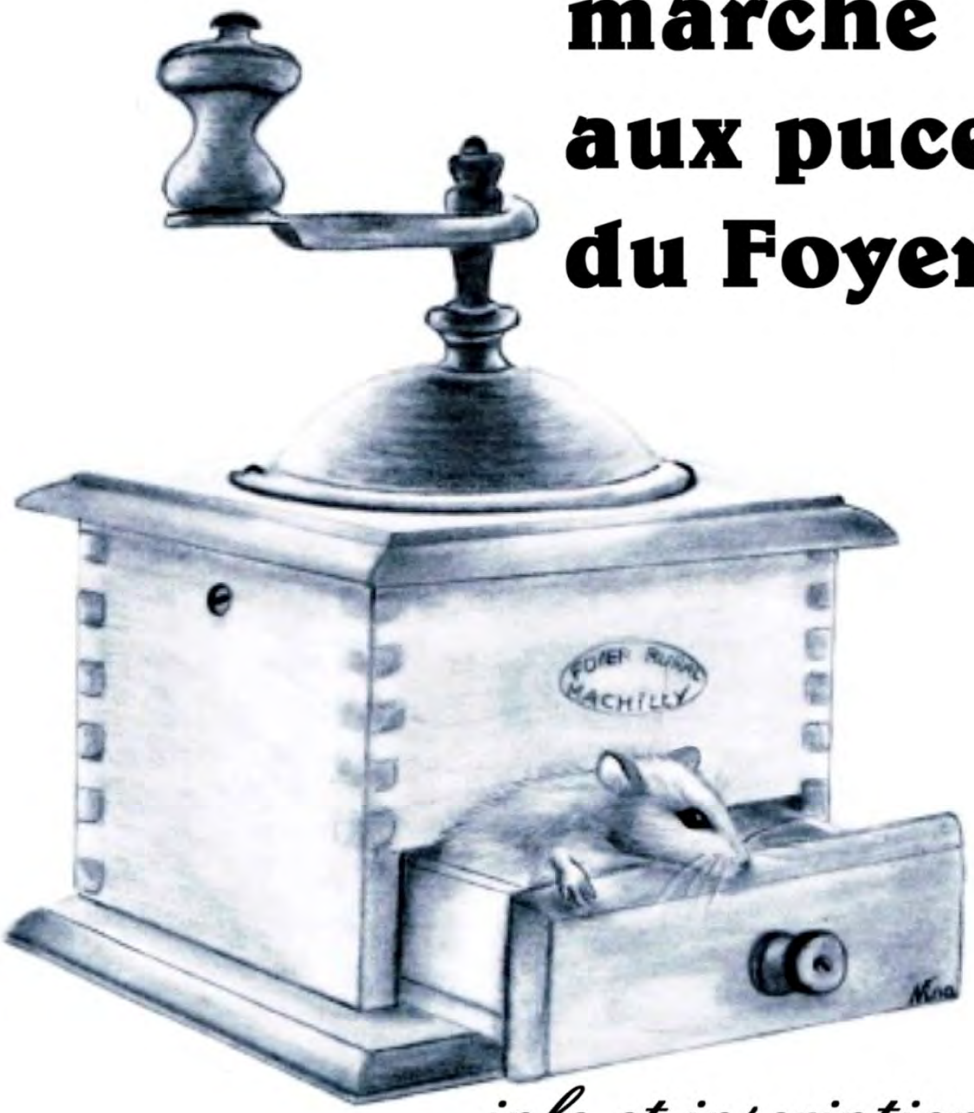

info et inscription sur le site:

http://foyer-rural-machilly.jimdo.com/

Couleur(s) d'automne
Entre Nature et Culture

Les 20 et 21 septembre 2014
Au lac de Machilly

Marché aux plantes et aux saveurs
Artisans d'art
Festival Land art et art environnemental
Création de 12 œuvres d'artistes nationaux et internationaux
Conférences autour du jardin
Salon de lecture
Nombreux ateliers adultes et enfants
Associations environnementales locales
Balades commentées autour du lac par le Sifor

Ouverture Samedi et Dimanche
De 10 heures à 18 heures

MACHILLY

ENSEMBLE ILLUMINONS MACHILLY

19H	Cérémonie au monument aux morts avec la participation de « l'Harmonie Municipale »
19H30	Apéritif offert par la Municipalité à la salle des fêtes
20H00	Possibilité de restauration sur place (grillades…)
22H00	Distribution gratuite de lampions puis départ pour le lac (côté jeux)
22H30	Tir des feux d'artifices suivi d'une soirée dansante à la salle des fêtes

Un appel aux bonnes volontés est lancé pour aider à la réalisation de cette soirée (s'annoncer à la mairie)

Directeur de la publication : Jacques BOUVARD, Maire
Rédaction: Catherine DEREMBLE, Adjointe
Conception - Réalisation : Patricia MEDINA
Impression : Mairie de Machilly

Retrouvez-nous sur le web: www.machilly.fr